

Ordination de Thierry Malherbe

Le 29 octobre 2017 à la cathédrale de Coutances

Thierry Malherbe sera ordonné diacre permanent pour le service du diocèse de Coutances et Avranches en la cathédrale de Coutances le 29 octobre prochain, à 15 h 30.

Thierry est né à Cherbourg-Octeville en 1962. Il s'est marié avec Noëlla en 1991. Ils ont deux enfants : Jolan, qui est fait des études de médecine et Corentin, qui fait des études d'architecture.

Thierry travaille à Cherbourg-Octeville dans l'entreprise de DCNS et Noëlla est infirmière pour l'EDF dans le cadre du site de Flamanville (EPR).

Ils habitent Tonneville, dans la Paroisse de Sainte Marie du Cotentin (Equeudreville-Hainneville-Querqueville-Urville). Ils ont beaucoup œuvré dans le domaine du sport où ils se sont rencontrés eux-mêmes et où ils ont connu beaucoup de leurs amis.

Thierry s'est beaucoup engagé dans le syndicalisme où il a été responsable local et national. Avec leurs amis du monde du travail, Thierry et Noëlla sont engagés dans les équipes de partage des événements et de révision de vie : ACO (Action catholique ouvrière).

L'engagement du foyer Malherbe au service des autres, a conduit à proposer à Thierry de réfléchir à un engagement comme diacre. L'Eglise en effet, a besoin de diacres qui font signe à toute l'Eglise. Le diacre est celui qui, par son travail et ses engagements va vers les « périphéries », c'est-à-dire ceux qui sont loin. Le diacre participe à l'Eucharistie le dimanche avec le prêtre pour apporter tous ceux qui sont loin et les confier au Seigneur. De ce fait, il rappelle à tous les chrétiens rassemblés que tous sont appelés à ouvrir les yeux sur ceux qui sont les plus pauvres et tous les exclus.

Par le sacrement de l'ordre, Thierry sera intégré au corps des diacres et avec eux, il nous rappellera que nous sommes tous appelés à aller aux « périphéries » de notre monde.

P Louis Deschamps

Délégué épiscopal